



Au sommaire de « Archéologie tarnaise » n°15

## **De la défense à l'usine, itinéraire d'un édifice exceptionnel, le bastion de Labruguière (Tarn)**

**Julien PECH**

Archéologue, chercheur associé UMR 5608, TRACES, Centre d'études et de recherches archéologiques du Castrais (CÉRAC), Centre archéologique du puylaurentais (CAP).

**Didier RAMI**

Propriétaire du site.

### **TEXTE INTÉGRAL**

#### **Résumé**

Cette étude est basée sur l'analyse des éléments architecturaux anciens conservés au sein des ex-établissements Stella de Labruguière. Elle aborde la question des fortifications de la ville, d'abord à la fin du Moyen Âge puis pendant les Guerres de religion, leur rapport au développement du bourg et les resitue dans le contexte politico-économique de l'époque. Par la suite, la période post-moderne, qui bénéficie d'un éclairage supplémentaire grâce aux sources archivistiques, voit la transformation de ces éléments de défenses communautaires en demeure privée puis en caserne de gendarmerie tout en renforçant leurs liens avec le développement du bourg. Au travers de l'étude de cet ensemble architectural, c'est donc un pan entier de l'histoire urbaine de Labruguière qui est approché ici.

**Mots clés :** fortification, Moyen Âge, Moderne, terre crue, Labruguière.

Le bastion de Labruguière se situe entre la place Louise Michel et le quai de la Méjane au pied duquel coule le Montimont qui forme à cet endroit un puissant ravin. Signalé dès la fin du XIXe siècle comme appartenant aux fortifications modernes de la ville, il n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucune étude approfondie (Fig. 1).

L'édifice, remarquable par la puissance de sa construction, fut intégré à partir de 1925 dans les acquisitions successives de la famille Ruisseau pour former l'usine des Établissements Stella. Après le déménagement définitif de ces derniers au début des années 1980 pour la bourgade voisine d'Aussillon, les bâtiments préexistants furent libérés des appendices industriels du XXe siècle qui en masquaient les structures.

À l'occasion d'un projet de réhabilitation, nous avons pu mener une analyse poussée du bâti, nous intéressant au bastion lui-même mais également à l'ensemble des bâtiments mitoyens afin de percevoir l'évolution de cette portion de tissu urbain sur une longue période. Notre étude, tout en mettant en relief quatre phases majeures dans la structuration de l'édifice, nous a amené à nous pencher sur la question des conditions de développement de la ville de Labruguière, intimement liées à la nature défensive et aux évolutions du bastion.

Naissance et essor du bourg de Labruguière au Moyen Âge

Situé sur une plateforme dominant la confluence du Thoré et du Montimont, le bourg de Labruguière trouve son origine dans l'établissement d'un castrum dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle (Fig. 2). L'église Saint-Thyrs, à l'origine proche du domaine de Latour (Campech, 1989, p. 133), y serait déplacée vers le XII<sup>e</sup> siècle (Bea, 2009, p. 8). Parallèlement, une première ceinture d'habitation, attestée en 1163 (1), se développe vers l'ouest et le sud sud-est, contingentée par la topographie du lieu et formant ainsi le noyau primitif du bourg dont le tracé est encore perceptible sur le plan napoléonien.

Dans une deuxième phase, sans doute courant XIII<sup>e</sup> siècle, Labruguière connaît une forte extension vers le sud selon un plan relativement régulier qui suppose une planification dans l'accroissement urbain (Bea, 2009, p. 10).

À partir d'un axe principal, la Grand' rue, menant de la Porte du Barri à l'église, des ruelles perpendiculaires encadrent les moulons de maisons refendus par des venelles. Bien que largement modifiée par les accrétions et autres parcellarisations post-médiévales de la trame urbaine initiale, cette répartition n'est pas sans évoquer les parcellaires binaires médiévaux tels que les définit Gilles Séraphin (Séraphin, 2006).

La halle, nouvellement créée, se situe également le long de l'axe principal, à l'angle de la Grand' rue et de la rue des Lombards. L'extension du bourg doit donc être mise en relation avec le développement de l'activité textile autour de Labruguière (Bea, 2009, p. 10).

Labruguière, bourg castral dont l'implantation stratégique paraît être liée au contrôle du franchissement du Thoré, suit donc une évolution classique profitant du dynamisme humain et de l'embellie économique des années 1200 et se poursuivant jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

## **L'ENSEINTE BAS-MEDIEVALE**

Conservée au sein des maçonneries modernes du bastion, une portion de mur (MUR 11), antérieure au reste de l'édifice, se différencie par son orientation et sa technique de construction (Fig. 3).

Composé d'un agrégat fait de terre graveleuse vraisemblablement issue du substrat local incluant des galets, des fragments de briques, de tuiles et de quelques rares tessons de céramiques bas-médiévales, ce mur est conservé sur une hauteur de près de 6 m (Fig. 4).

Son épaisseur a été considérablement entaillée par les aménagements postérieurs. Cependant, grâce au fait qu'il servit d'appui aux murs du bastion (MUR 7, MUR 100 et MUR 52), nous pouvons supposer qu'à l'origine ce mur mesurait près de deux mètres à la base.

Par ses dimensions, le MUR 11 s'apparente donc à une portion d'enceinte en terre massive dont de nombreux exemples sont connus dans l'Aude et le Toulousain (Loppe, 2010, p.10) et notamment à celle de Thil (Haute-Garonne), haute de 5,20 m (hors sol) et épaisse de 1,95 m à

la base (Loppe op. cit., p. 51-53). Il constitue ainsi le seul vestige recensé des fortifications bas médiévales de la ville de Labruguière.

D'un point de vue structurel et en dépit des outrages des intempéries dues à une exposition septentrionale, la portion visible du parement externe montre dans sa partie supérieure une superposition de couches de terre d'environ 15 cm d'épaisseur moyenne (Fig. 5). L'interface entre chaque strate conservée est bien marquée ce qui permet de proposer, en référence aux travaux de D. Baudreu et de F. Loppe, la présence de lits de végétaux intercalés entre les couches de terre. Malgré l'absence de fibres perceptibles, nous pouvons cependant proposer l'emploi de tiges de bruyère dont l'usage est très largement répandu et le toponyme de la localité évocateur (Labruguière venant de l'occitan brugairàs signifiant « champ de bruyères »).

Par ailleurs, notons qu'en dépit de leur aspect régulier et homogène, les couches de terre n'ont pas une épaisseur constante. Elles ne sont pas horizontales et marquent un pendage vers l'est. Ces données paraissent ainsi incompatibles avec l'emploi d'un coffrage et excluent de fait une mise en œuvre de type pisé.

On observe également de rares fissures ponctuellement conservées au sein des différentes couches. Quatre ensembles notés de «1» à «4» ont attiré notre attention. Ils correspondent chacun à une portion de couche de terre délimitée par deux fissures. Après mesure, il apparaît que ces quatre ensembles sont régis par le même module basé sur la largeur (notée l.) de l'ensemble «1», à savoir :

$$l. \text{ ens } \langle 1 \rangle \approx l. \text{ ens } \langle 2 \rangle / 2 \approx l. \text{ ens } \langle 3 \rangle / 6 \approx l. \text{ ens } \langle 4 \rangle / 6$$

La largeur de ce même ensemble «1» correspond également à la moitié de l'épaisseur de la couche :

$$l. \text{ ens } \langle 1 \rangle \approx \text{ép. couche} / 2$$

Nous sommes donc en présence d'une construction en bauge, faite de pains de terre réguliers et disposés de champs (au moins) selon une technique assez proche du type 2 « bauges par couches filantes (de 11 à 21 cm de hauteur) réalisées à partir de pains calibrés disposés en épis » défini par A. Klein (Klein, 2003, p. 425-428) et daté par l'auteur du XVIe au XVIIe siècle, datations qu'il faut ici rabaisser.

Il faut également souligner que cette portion d'enceinte laisse entrevoir, par sa présence, un bourg de Labruguière ayant déjà atteint au niveau du quai de la Méjane, ses limites actuelles. Par extension, nous pouvons ainsi supposer que le tissu urbain du bourg, passé l'expansion des XIIIe-XIVe siècles, se sclérose à partir des années 1350 voir décroît, du fait de la perte de dynamisme causé par les vicissitudes du temps.

## **LE BASTION ET LES DEFENSES MODERNES**

Daté d'après les archives consulaires de 1589 (Bea, 2009, p. 13), le bastion se compose d'une vaste levée de terre d'environ 1000 m<sup>3</sup> conservée (pour 3000 m<sup>3</sup> estimés à l'origine) encadrée par des murs en pierres de taille de près de 2 m d'épaisseur (MUR 1, 3, 5, 6, 7 et 52 ; Fig. 3). Les parements, quand ils n'ont pas fait l'objet d'arrachages postérieurs, sont bâtis en appareil moyen fait de blocs de grès local agencés avec soin et liés au mortier de chaux (Fig. 6).

Pourvu de canonnières, il couvrait de son feu à la fois une des principales entrées de Labruguière, la Porte de Carausse, et la partie nord de la ville le long du cours du Montimont où une portion des murailles (MUR 100) reste conservée (Fig. 7). Une partie de ces dispositifs de défense (CAN 1 et CAN 2) était accessible depuis l'intérieur de la ville via un couloir. Cet espace, aujourd'hui couvert de dalles d'ardoise, pouvait à l'origine être voûté permettant ainsi les déplacements sur toute la partie sommitale du bastion.

Les canonnières orientales (CAN 3 et CAN 4), situées sous le niveau du sol actuel, nécessitaient un dispositif d'accès particulier, une rampe ou un escalier, qui pourrait être aménagé dans l'épaisseur du MUR 11. En dernier lieu, il faut noter que les murs extérieurs du bastion (MUR 5, 6 et 52) étaient à l'origine à la même hauteur que les murs intérieurs (MUR 3/27 et MUR 7/28) formant ainsi une terrasse parfaitement plane dont l'accès (escalier, rampe ?) nous échappe.

Conformément à la définition qu'en donne Eugène Viollet-le-Duc dans son Dictionnaire raisonné de l'architecture (Viollet-le-Duc, 1856, T. II, p. 176-184), le bastion de Labruguière est ainsi un ouvrage défensif de type « à l'italienne » dont la forme, mise au point par les ingénieurs italiens, apparaît dans le courant des années 1500 avant de se généraliser à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Son plan losangé, offrant un angle aigu aux assaillants, se distingue de « l'oreillon » français de plan oblong offrant une meilleure capacité de tir mais beaucoup plus exposé aux canonnades que le précédent.

Fait d'une large levée de terre, parementé d'épais murs en pierres de taille lui permettant ainsi de résister à la fois à la canonnade et à la sape, ce type de bastion dispose d'une plateforme sommitale, pour y déployer soldats et artillerie, et de canonnières aménagées dans ses flancs destinées à couvrir de leurs feux plusieurs portions des murailles de la ville.

Dans le cas présent, la forte déclivité du terrain au niveau du cours de Montimont, a imposé la mise en place des canonnières orientales en profondeur, vraisemblablement desservies comme celles de l'est par un couloir voûté. L'accès pouvait se faire depuis l'intérieur de la ville par un escalier ou une rampe creusée dans l'épaisseur du mur en terre. D'autre part, ce bastion disposé au nord-est du bourg appartient à un ensemble complexe et partiellement connu d'ouvrages assurant la défense de Labruguière (Fig. 8).

Au nord du bourg, la muraille semble adopter un tracé en tenailles ouvertes, lié sans doute aux contraintes topographiques, qui aboutit à un deuxième bastion, défendant à son tour les rives du Montimont et les berges du Thoré, sur lesquelles s'installera au XVIII<sup>e</sup> siècle le château Dulac.

Le mur d'enceinte se poursuit ensuite en ligne droite jusqu'à la porte du Thoré où une structure saillante, assimilable à un troisième bastion, défendait à la fois la porte, le pont et la partie sud du bourg.

Le reste du tracé est des plus hypothétiques faute d'indices probants conservés et visibles. Nous pensons néanmoins qu'un ouvrage en avancé défendait la porte du Barry. Par ailleurs, si l'aménagement des levées de terre a pu être facilité par le démantèlement du mur d'enceinte en terre massive préexistant, nous pouvons néanmoins nous interroger sur la provenance des pierres employées au sein des murailles. Contrairement à la ville voisine de Castres où les fortifications modernes ont été édifiées par les réformés avec des matériaux issus de la démolition quasi systématique des lieux de cultes catholiques (Pech, 2008), les défenses de Labruguière, qui resta dans le parti papiste tout au long des Guerres de religion, à l'exception

d'un cours épisode en 1570 (Journal de Faurin), ne semblent pas être constituées de remplois mais de pierres de carrière.

L'ensemble de ces observations implique donc des travaux de fortification relativement longs, coûteux et qui ont fait appel à un personnel qualifié en phase avec les techniques de défenses contemporaines. Ceci marque l'importance stratégique de la place de Labruguière dans le dispositif militaire des forces catholiques. En effet, par sa position Labruguière se situe au cœur d'une région largement tenue par les protestants et barre un des principaux axes de communication entre Castres, Mazamet et le Lauragais (Fig. 9).

## **LA DEMEURE DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE**

Après la paix d'Alès de 1629 qui met un terme définitif aux troubles religieux et qui a pour conséquence directe le démantèlement de la place forte protestante voisine de Castres en 1630, le bastion, devenu inutile, est cédé par la communauté à des particuliers à une date indéterminée. L'édifice militaire est alors transformé en maison bourgeoise peut-être par la famille Fabre, propriétaire des lieux en 1750 d'après le plan Dulac (Fig.10).

Le nouvel édifice, tout en conservant les constructions antérieures, voit la surélévation d'une partie des murs du bastion et la construction d'une façade principale à 4 niveaux (Fig. 3 et Fig. 4), largement ouverte par des baies rectangulaires sur l'actuelle rue Castelmoutou (Fig. 4 et Fig. 11). Le bâtiment est alors fermée au sud par un mur pignon (MUR 22) et à l'est par un gouttereau (MUR 55) nouvellement créé.

Un deuxième corps de bâtiment situé au nord est gagné par décaissement sur la levée de terre. Les figurations postérieures révèlent qu'il était également à 4 niveaux.

D'un point de vue de la distribution intérieure au sein du corps principal, le premier niveau se compose d'un grand espace (PCE 1) donnant accès au sud à une petite pièce (PCE 10) et à l'est au couloir (CLR 1), désormais couvert de dalles d'ardoise. Le parement interne du mur sud de ce dernier est alors rectifié entraînant ainsi le bouchage des canonnières préexistantes. Deux fragments de céramique de type Giroussens finissant piégés dans la maçonnerie permettent de dater cet événement durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Nous supposons que l'escalier permettant l'accès aux étages se situait à l'angle formé par le mur ouest et la façade principale. Il était éclairé par des fenêtres rectangulaires pour les deux premiers étages et un œil de bœuf pour le dernier. L'accès à la terrasse nous est inconnu.

Le bâtiment septentrional dont seul subsiste le premier niveau, était éclairé par trois baies rectangulaires barreaudées ouvertes à l'est.

La communication entre les deux bâtiments, pressentie au rez-de-chaussée, n'a pu être attestée qu'au premier étage (POR 14).

Ce changement de fonction du fait de la privatisation d'un monument communautaire nous apparaît comme symptomatique de la dernière phase d'expansion du bourg de Labruguière liée à la prospérité de l'industrie drapière régionale au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle se traduit par la mise en place d'une ceinture urbaine autour du cœur médiéval venant ainsi coloniser l'espace anciennement dévolu aux défenses devenues obsolètes après la fin des Guerres de religion (Fig. 2). Les parcelles, souvent pourvues de cours intérieures, sont plus grandes que

dans la vieille ville et généralement traversantes entre les rues intérieures et les boulevards périphériques conférant à la ville, désormais ouverte, son aspect actuel.

## **LA GENDARMERIE**

Entre 1852 et 1906, la demeure des Fabre est louée à la Préfecture du Tarn pour y établir le poste de gendarmerie de la localité. Bien qu'il n'y ait pas de plan des lieux, chaque renouvellement de bail comporte une description sommaire des locaux et une liste des travaux à effectuer par le bailleur, permettant de comprendre l'agencement intérieur, la fonction, voire l'évolution d'une partie des espaces (2) (Fig. 12).

Le rez-de-chaussée est divisé en plusieurs espaces dédiés à la vie de la caserne. La PCE 1 comprend « cinq caves avec clôtures portes et serrures » et des latrines. À partir de 1870, des latrines pour les femmes des gendarmes y sont construites. La PCE 10 est aménagée en « chambre de sûreté » et sa fenêtre est alors « murée » (comprendre barreaudée).

En 1852, une grande porte (POR 1) est percée dans le mur ouest du bastion afin d'aménager un accès pour les chevaux (3).

Le couloir (CLR1) sert alors dans un premier temps de sellerie avant de devenir un corridor de passage à partir de 1870. La sellerie est alors transférée dans la PCE 12, nouvellement créée sur la PCE 10. La PCE 9, elle-même créée de neuf, fait alors fonction de « chambre de sûreté ». Par la suite, en 1887, la sellerie est de nouveau déplacée au premier étage, la PCE 12 devient une deuxième « chambre de sûreté » et la PCE 9 est sensiblement modifiée (perçement d'une nouvelle porte et fermeture de l'ancienne remplacée par un jour barreaudé)

L'écurie, équipée de six stalles, se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment nord (PCE 2). Les chevaux transitent depuis l'écurie à la sellerie via une porte (POR 5) élargie pour cet usage.

Le deuxième niveau, qui communique avec le premier étage du bâtiment nord utilisé comme « chambre à avoine », abrite le bureau du brigadier et deux logements de gendarmes. Deux ouvertures (POR 10 et POR 17) sont pratiquées dans le MUR 27, vraisemblablement aveugle à ce niveau, donnant sur le « jardin commun » (ESP1).

En 1870, une buanderie est construite à l'extérieur, sans doute contre le MUR 28 et coïncide avec à la mise en place d'un système de pompage de l'eau du PUI 1.

En 1887, la sellerie est installée entre le bureau du brigadier et les logements. A cette occasion une nouvelle fenêtre (FEN 100) est percée. La famille Fabre souhaitant reprendre le jardin, une cours de 3 m de large est aménagée et une porte (POR 9) est percée dans le MUR 28 pour accéder à la buanderie.

Le troisième niveau abrite les autres logements des gendarmes. Nous ignorons s'il communiquait avec le deuxième étage du bâtiment nord d'abord utilisé comme fenil jusqu'en 1870 puis en magasin à avoine.

L'entrée du fourrage pouvait se faire depuis la PCE 8 du quatrième niveau, l'appui de la FEN 25 ayant été descendu et une poulie installée sur la façade.

À partir de 1870, le grenier à fourrage étant transféré dans un autre bâtiment tout proche, les ouvertures de la PCE 8 sont fermées par des planches et l'espace sert alors de grenier.

L'accès aux étages de la gendarmerie semble s'effectuer comme précédemment, c'est-à-dire via une série d'escaliers (ESC 3) plaquée contre le mur gouttereau ouest.

À partir de 1870, un nouvel escalier (ESC 4), placé à côté du puits (PUI 1) est créé. Les textes ne mentionnent pas s'il ne dessert que le premier niveau ou l'ensemble du bâtiment. Cependant, on peut supposer qu'il s'agit là de la mise en place de l'escalier actuel montant jusqu'au dernier étage de l'édifice.

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, l'édifice a ainsi subi de nombreuses modifications tant dans son aménagement intérieur que dans sa distribution. Plusieurs ouvertures, portes ou fenêtres, sont également ouvertes ou modifiées. Il est remarquable de constater que ces changements sont intervenus durant un laps de temps relativement court et qu'ils se sont enchaînés de manière soutenue. Ils furent dictés en cela par l'administration et la nécessité pour le propriétaire de se plier aux exigences sous peine de voir le bail dénoncé. Ceci démontre par là même l'importance de ces archives de l'administration dans la compréhension de l'espace et de son évolution, ce qui n'aurait pas pu être réalisé avec autant de précision autrement.

Il faut également noter que cette dernière phase remarquable, qui précède de quelques décennies la transformation en usine laisse apparaître, au terme des modifications, un édifice proche de son état actuel.

## **CONCLUSION**

Le bastion de Labruguière est un édifice exceptionnel, concentrant à lui seul tout un pan du passé de Labruguière.

Élément défensif dès le bas Moyen Âge, il s'inscrit d'abord dans la tradition architecturale des enceintes de terre crue médiévales protégeant une ville qui, après une grande vague de développement, subit les affres d'une période troublée.

Avec la généralisation des armes à feu et l'évolution de la poliorcétique, il est alors modernisé. Monument conçu par un ingénieur catholique défendant un lieu stratégique en plein cœur d'une zone réformée, il bénéficie des avancées techniques les plus remarquables de l'époque.

La paix revenue, il est désaffecté et converti à la vie civile. Le bastion se transforme alors en grande maison bourgeoise qui vient s'agencer sur ses puissantes bases. Participant au mouvement commun de colonisation et de privatisation des espaces défensifs communautaires, fossilisant au passage leurs tracés, il marque le dernier stade de développement de la ville où brillent les demeures amples, symboles de la prospérité des années 1700.

Par la suite, l'édifice renoue temporairement avec son passé militaire en abritant la gendarmerie de la localité. Episode richement documenté, il permet d'entrevoir l'enchaînement des modifications faites au gré des impératifs du casernement, d'en déduire l'état antérieur et de comprendre les transformations, mineures, liées à l'installation de l'usine Stella, inscrivant définitivement l'édifice dans le patrimoine local.

Cette étude laisse cependant plusieurs zones d'ombre parmi lesquelles figure la possible présence d'autres portions de l'enceinte de terre crue conservées en tout ou partie chez des

particuliers. L'identification des concepteurs du bastion est également un point important que, peut-être, une analyse minutieuse des délibérations et des comptes consulaires pourrait démêler.

Dans la même veine, l'idée d'une réflexion plus ample, prenant en compte les vestiges conservés et les sources planimétriques, sur les fortifications modernes dans le sud du Tarn dessine d'intéressantes perspectives de recherches en terme architectural, économique, humain, politique, dont l'étude du bastion de Labruguière présentée ici peut être considérée comme un des points de départ.

## NOTES

(1) ADT, H 7 « Acquisitions 1147 – 1641 ». Il s'agit d'un acte de donation à l'abbaye cistercienne de l'Ardorel (commune Payrin-Augmontel, Tarn).

(2) ADT, 4 N 153 : « Bail de la maison du sieur Alphonse Fabre pour le casernement de la brigade stationnée à Labruguière, daté du 3 avril 1852 », « Bail de la maison du sieur Alphonse Fabre pour le casernement de la brigade stationnée à Labruguière, daté du 5 avril 1870 », « Bail de la maison du sieur Alphonse Fabre pour le casernement de la brigade stationnée à Labruguière, daté du 5 juin 1879 », « Bail de la maison du sieur Alphonse Fabre pour le casernement de la brigade stationnée à Labruguière, daté de 1887 portant sur la période de 10 juin 1888 au 10 juin 1897 ». Les baux à location sont prévus pour une période de 3, 6 ou 9 ans. Le loyer annuel est fixé à 650 francs. Ce dossier, conservé aux archives départementales du Tarn, est donc lacunaire.

## BIBLIOGRAPHIE

Baudreu, 2003 : Baudreu (D.) - Habitats et fortifications en terre crues d'époque médiévale, dans le Midi de la France, Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue, Actes de la table ronde de Montpellier, 17-18 novembre 2001, édition de l'Espérou, 2003, p.359-376

Béa, 2009 : Béa (A.) - Labruguière, Intra muros et son architecture en pan-de-bois, Guides du Patrimoine du Tarn, CAUE, 2009, 36 p.

Campech, 1989 : Campech (S.) - Occupation du sol au Haut Moyen Âge dans le « Pays Castrais » : synthèse des connaissances bibliographiques, Mémoire de D.E.A. sous la direction de Y. Bruand, G. Pradalier, R. Sablayrolles, Université Toulouse-Le Mirail, 1989, 322 p.

Combes, 1862 : Combes (A.) - Histoire du prieuré, de la seigneurie et de la communauté de Labruguière, Procès verbaux des séances de la Société littéraire et scientifique de Castres, V, 1862, p.153-160, 205-221, 236-245, 269-280.

Curvalle, 1973 : Curvalle (J.) - De Brugeira à Labruguière, dix siècles d'histoire, Monographies des villes de France, Paris, 1973, 160 p.



Dainville, 1968 : Dainville (F.) de - Cartes des places protestantes en 1620 dessinées à la fin du règne de Louis XIII, Journal des savants 4, 1968, p. 214-243.

Debax, 2003 : Debax (H.) - La féodalité languedocienne, XIe-XIIe siècles. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2003, 407 p.

Loppe, 2010 : Loppe (F.) - Construire en terre pendant la Guerre de cent ans : les fortifications de Castelnaudary (Aude), vers 1355 -1450, Archéologie du Midi Médiéval, suppl. n°7, Carcassonne, 2010, 302 p.

Journal de Faurin : Journal de Faurin sur les Guerres de Castres, PRADEL (Ch.), éditeur Laffite Reprints, Marseille, 1981, 276 p.

Klein, 2003 : Klein (A.) - La construction en terre crue par couches continues, en Midi-Pyrénées, XVIe - XXe siècles. Contribution à l'identification des techniques. Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue. Actes de la table ronde de Montpellier 17-18 novembre 2001, éditions de l'Espérou, 2003, p. 417-438.

Pech, 2008 : Pech (J.) - Castres et sa commune, de la fin du deuxième Âge du fer à la fin de l'Ancien régime, bilan des connaissances et perspectives de recherches, Master 2 Recherches sous la co-direction de N. Pousthomis et M. Passelac, Université Toulouse-Le Mirail, 2008, 3 volumes.

Séraphin, 2006 : Séraphin (G.) - Un modèle de parcellaire médiéval : le parcellaire binaire, la maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, vol. 2. Actes du colloque de Cahors des 6, 7 et 8 juillet 2006, Société Archéologique du Midi de la France, 2008, p. 37-51.

Violet-le-Duc, 1856 : Violet-le-Duc (E.), Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle, Paris, 1856, 9 tomes.



**archeologietarn.fr**

**Pour toute commande de l'ouvrage  
« Archéologie tarnaise » n°15**

Comité départemental d'archéologie du Tarn  
244, avenue de Roquecourbe  
81100 CASTRES

09 53 34 90 81  
[cdatarn@free.fr](mailto:cdatarn@free.fr)